

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 43 (1955)

Heft: 825

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-268454>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

...A GENÈVE

BAUMANN-JEANNERET
49 RUE DU STAND - 3 84 GEORGES FAVON

PAPETERIE
FOURNITURES ET
MEUBLES DE BUREAUX

BROSSERIE W. SCHUBNELL
Brosserie pour la toilette et le ménage
6, rue Winkelried - Genève - Tél. 32 20 73

DROGUERIE FATUM
29, av. Pietet-de-Rochemont - Genève
conseille toujours au mieux!

RACHETER, L'HUILLIER & CIE.

ARTICLES DE MÉNAGE
QUINCAILLERIE - OUTILLAGE

Chantepoulet 25 - Tél. 32 90 28

SECRÉTAIRES
soyez modernes
apprenez la
STÉNOTYPIE
GRANDJEAN

Prise de discours -
Courier - Séances
de Conseils - Cours
Enseignement.

ÉCOLE BURKLEN à GENÈVE - Vieux-Collège 9
Téléphone 25 89 33

PRIMEX S.A.
Maison spécialisée fondée en 1900
16, Madeleine - Tél. 24 87 63

TOUT POUR BÈBÉ
Berceau - Voitures d'enfants - Jouets, etc.

TOUTE LA LITERIE
pour Monsieur, Madame... et Bébé

Facilités de paiements - Location de lits et divans

Pour vos déménagements,
pour vos voyages,
adressez-vous à nos annonceurs:

Déménagements et Voyages

NATURAL LE COULTRE S.A.

Grand-Quai 24 - Tél. 25 12 55 - Genève

La femme avisée sait que le
beau linge durable s'achète à

LA LINIÈRE
3, RUE DU RHÔNE, GENÈVE
Linge de maison

Voyez nos trousseaux à Fr. 412.-
Demandez un devis sans engagement

Mercerie - Bonneterie - Lingerie

M. MAGNIN
27, Bourg-de-Four - Genève - Tél. 24 07 34

Futures mamans !...
Pour une poussette
ou une combinée
Une seule adresse:

LARCHEVÈQUE
Terrassière 15 Genève
Dépositaire exclusif de la voiture-
combi anglaise - MARMET.

HOTEL MIRABEAU
4, rue de Candolle - Genève
Tout confort - Quartier tranquille (près centre)

Assemblée annuelle du Lyceum suisse à Lausanne

Le Lyceum de Suisse, qui compte dix groupes dans huit cantons, a tenu, le 12 février, à l'Hôtel Alexandra à Lausanne, son assemblée annuelle des délégués, sous la présidence de Mme Sprecher-Robert (Zurich), qui est également présidente internationale; tous les clubs étaient représentés. Le rapport de Mme Sprecher relève la grande activité de tous les groupes. De nombreuses distinctions ont récompensé des membres musiciens, écrivains, artistes; des artistes étrangers sont venues en Suisse donner des concerts; des liens toujours plus étroits se nouent avec les clubs de l'étranger. Il convient de louer la constance de Mlle Juliette de Crousaz, présidente du club de Lausanne, membre de son comité depuis quarante ans, créatrice et présidente de la commission musicale; un bouquet de fleurs a exprimé à Mlle de Crousaz la reconnaissance des Lycéennes.

Un fonds a été créé pour recevoir en Suisse, probablement à Berne, en mai ou juin 1956, le congrès international des Lyceums. Puis on entendit avec intérêt les rapports des clubs de Bâle, de Berne, de Bienne, de Genève, de La Chaux-de-Fonds, de Lausanne, de St-Gall, de Neuchâtel, du Tessin et de Zurich. Partout le nombre des membres augmente; les multiples activités intellectuelles se développent et de fructueux échanges interviennent.

Le comité a été réélu; il est composé de

Mmes Sprecher-Robert (Zurich), présidente, J. de Crousaz (Lausanne), Beck-Ackermann (Berne), G. Walter (Bienne), DuBois et P. Bonet (Neuchâtel), Schulthess, Im Obersteg (Bâle), Brehm-Bonaccio et Miéville (La Chaux-de-Fonds), Wittmer et Cantoreggi (Tessin).

Mlle de Crousaz a résumé l'activité de la commission musicale; le concours de violon a été supprimé faute d'inscriptions, ce qui est fort regrettable; on reçoit les inscriptions pour le concours de chant et de piano. Ces concours sont dotés de prix de valeur, ouvrent des portes et procurent des engagements intéressants. Un concours pour les plus de 35 ans est à l'étude.

La collecte du 1er août 1955 sera affectée à des œuvres féminines. Le Lyceum attirera l'attention du comité de répartition sur les activités intellectuelles, artistiques, musicales, théâtrales des femmes; à côté de l'aide matérielle, il convient de soutenir les efforts accomplis dans le domaine spirituel par plusieurs groupements du pays, peut-être en créant une fondation.

Les Lycéennes ont visité avec intérêt, dans un des salons de l'Hôtel Alexandra, l'exposition de sculptures, bustes, animaux, terres cuites, de Mme Paschoud-de Vyzskaya, une Lycéenne de Lausanne, qui a déjà exposé avec succès.

S. B.

Faut-il devenir membre d'un parti politique?

Il y a encore beaucoup de femmes qui considèrent que la politique est une affaire d'hommes, par conséquent fort laide, et qu'elle gâte le caractère et le charme féminins.

En réalité c'est de l'étréité d'esprit et une paresse du cœur qui est incapable de regarder au-delà du cadre de la vie personnelle, du souci quotidien et qui refuse d'endosser la moindre responsabilité pour le bien général. Une fois de plus on ne saisit pas que la politique s'occupe de l'intérêt général, que chaque parti essaye d'atteindre conformément à ses principes.

Entrons donc dans l': parti qui correspond le plus exactement à notre idéal, ainsi, nous aiderons les forces que nous désirons voir exercer le pouvoir, c'est là qu'est notre devoir. Nous ne pouvons pas ignorer les défauts du parti, mais comme membre, nous avons le droit de le rendre attentif aux lacunes et de proposer des améliorations.

Si nous, femmes, nous témoignons notre intérêt actif de cette manière, on nous don-

nera volontiers la possibilité de collaborer dans les comités locaux, régionaux ou même dans les bureaux exécutifs.

C'est seulement de cette manière que nous attirerons l'attention sur le point de vue particulier de la femme dans les questions sociales, culturelles, économiques, militaires, extrapartitiques, qu'ensuite, en proposant des candidates éligibles et en occupant des positions officielles importantes, le malentendu qui subsiste encore entre hommes et femmes sera effacé et qu'enfin, la femme deviendra effectivement la seconde colonne qui supporte la vie politique.

Ce n'est qu'à l'intérieur des partis politiques que l'influence de la femme peut s'exercer à plein. Là seulement elle peut prouver que l'égalité de ses droits signifie aussi l'égalité des devoirs.

Mme H. Schumacher-Kohl

(Article publié dans l'Informations Diest der Katholischen Frauen et partiellement reproduit dans Informationen für die Frau.)

DE-CI, DE-LÀ

Un nouveau Collège de femmes, le troisième, vient d'être inauguré à Cambridge. Il ouvrira ses portes à 100 étudiantes, avides de prendre leur place dans ce grand centre intellectuel, dont, nous l'espérons, les femmes seront une des gloires.

Pendant le passage d'une loi sur les mines et carrières, un amendement fut proposé pour exclure les femmes d'un travail à la surface, consistant à enlever les pierres laissées dans le charbon, qui passent devant elles sur une courroie. Lord Selkirk, après avoir visité les mines, défendit la cause des femmes qui ont le droit de choisir le travail qu'elles préfèrent, et l'amendement fut repoussé. Le refus d'accorder la liberté au travail a toujours été un des moyens de restreindre les activités des femmes.

En Lybie, on a de la peine à persuader les femmes de bonne éducation d'entreprendre des études de garde-malade. L'OMS fait remarquer qu'il ne faut pas s'indigner de ces préjugés, puisqu'en Angleterre, il y a cent ans, on en avait d'identiques à l'égard de Florence Nightingale.

Le Comité de liaison des organisations féminines internationales a publié une petite brochure où l'on trouvera l'histoire de cet utile organisme auprès de la Société des Nations d'abord, puis auprès des Nations Unies. (Adressez les commandes à Hon. Mrs. Home-Peel, 19 Wellington Square, Londres S.W. 3, pour le prix de 6 d.)

Les informations parues sous cette rubrique ont été glanées dans divers journaux féminins: International Women's News, Bulletin du Conseil international des Femmes, Bulletins des Conseils nationaux de Belgique et de Grande-Bretagne, Schweizer Frauenblatt, Die Frau, Women's Bulletin, Paix et Liberté, etc.

Sur la Côte d'Or, les femmes de 25 à 60 ans peuvent désormais fonctionner dans les jurys des tribunaux, si elles savent l'anglais. On a nommé une femme magistrat de district et plusieurs sont juges dans les tribunaux pour enfants.

Le Gouvernement anglais a pris la décision d'adapter les traitements des fonctionnaires de l'Etat au principe travail égal, salaire égal. C'est dire qu'un grand nombre d'employées et institutrices verront leurs émoluments augmenter. Comme cette réforme ne peut être accomplie en un jour, il faudra attendre jusqu'au 1er janvier 1961 pour qu'elle soit réalisée.

Pour votre intérieur et vos cadeaux

Grand choix de

Gravures anciennes

(vues, cartes, oiseaux, fleurs)

GALERIE MURISSET

Molard 4 (2^{me} ét., asc.) Genève

Entrée libre - Envois à choix

Mme d'Arcis a été désignée comme secrétaire de la commission scolaire de la Tour-de-Peilz, et Mlle Laurette Saugy comme secrétaire de la commission scolaire de Rougemont.

Mlle Thérèse Vallotton a été nommée assistante sociale au 1er arrondissement des CFF, à Lausanne.

O. BEYELER

COUTANCE 26 A - GENÈVE

Tailleur pour dames
et pour hommes

CANTON DE VAUD

Orfèvrerie et nappes de Gruyère
Tissus et lissés à la main

Art Rustique Suisse

H. CUÉNOUD Travail artisanal du pays
Blouses paysannes
Faites tissées
Poteries et bois sculptés
Grand choix de foulards imprimés
avec plan de Lausanne et autres
Santons suisses et valaisans

Av. du Théâtre 1
vis-à-vis du Théâtre
Tél. 22 31 20
Lausanne

FREY-WICKY
13, rue de Lausanne - VEVEY

Trousseaux - Tissus - Blanc
Linge de maison
Toileries, etc.

Parfumerie du Passage
Soins de beauté - Manucure
Rue du Simplon 31 - VEVEY
Mlle J. GUERRY Tél. 5 11 37

Epicerie fine et
Produits de régimes

Maison
JACCARD - ARDIN

VEVEY Simplon 33 - Tél. 5 22 41

Garnet de la Quinzaine

Vendredi 4 mars

Berne: Salle de la Monnaie (Bellevue) Groupe suffragiste romand, à 20 h. 30 - Enquête du Mouvement populaire des familles: le logement.

Lundi 7 mars

Genève: Bagatelle, pl. des 22-Cantons, à 20 h. 30 - Débat sur le contrôle des prix, orateurs MM. P. Zumbach et H. Schmitt (Ass. pour le suffrage féminin).

Mardi 8 mars

Berne: Daheim, 2^{me} ét., à 20 h. - Le canton, sa structure, son organisation, ses tâches, cours par Mlle M. Boehlen, avocate.

Vendredi 11 mars

Genève: Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, à 17 h. - Assemblée générale de la Section de lecture. Rapports de la bibliothèque. Lecture de pages de Mme Colette.

Samedi 12 mars

Tavannes (Jura bernois): Salle Farel, à 14 h. 15 - Assemblée annuelle de l'Association jurassienne des femmes protestantes. Conférence de M^{lle} Antoinette Quinche sur l'Assurance-maternité.

Lundi 14 mars

Berne: Daheim, 2^{me} ét., à 20 h. - Sens et technique de la discussion (exercices pratiques), cours par Mlle T. Greiner.

Judi 17 mars

Neuchâtel: Restaurant Neuchâtelois, à 20 h. 30 - Association pour le Suffrage féminin. Conférence de Mme V. Degoumois, jur. Tendances du droit pénal en Suisse (jeunesse délinquante).

Genève: Rendez-vous prom. St-Antoine, angle r. des Chaudronniers, à 14 h. 30 - Union des femmes. Promenade historique commentée dans la Vieille ville, sous la conduite de M. Jean Aubert. A 16 h., thé à l'Union.

Samedi 19 mars

Genève: Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, à 15 h. - Thé-bridge, au profit de l'Union et des Vacances pour mères de famille (5 fr., thé compris). S'inscrire auprès de la gérante.

Lundi 21 mars

Genève: Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, à 17 h. - Assemblée générale de l'Ouvroir de l'Union des femmes.

Mardi 22 mars

Berne: Daheim, 2^{me} ét., à 20 h. - La Confédération, sa structure, son organisation, ses tâches, cours par Mme Dr Thalmann, avocate.

Lundi 28 mars

Berne: Daheim, 2^{me} ét., à 20 h. - Exercices pratiques d'élocution, cours par Mlle T. Greiner.